



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE

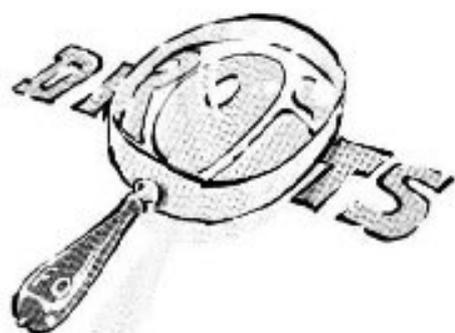


12 décembre
2024

STAGE SYNDICAL
« Connaître ses droits »

STAGES

syndicaux



2

4

/

2

5



STAGE

Connaître ses droits

2024
2025

MARSEILLE - A L'UD FO 13

Vieille Bourse du travail - Place Léon Jouhaux

Stage réservé aux PE

Déroulement de carrière (échelons, avancement, promotions, évaluations), le statut particulier, nos obligations réglementaires de service, retraites et pensions, nos droits action sociale, les nouvelles instances qui nous représentent, les dernières réformes dans l'Education Nationale, questions, réponses...

VOUS AVEZ DROIT À 12 JOURS DE STAGE PAR AN...

INSCRIPTION EN LIGNE

VENDREDI 31 JANVIER 2025 de 9h à 16h30

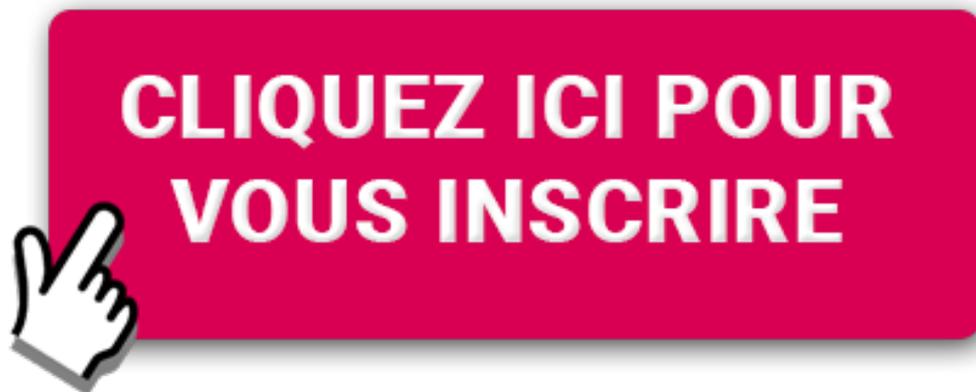
ATTENTION : inscription obligatoire avant le vendredi 20 décembre !

[Cliquez sur l'image ou ICI](#) pour vous inscrire

vous recevez un mail vous informant si vous avez pu être retenu(e)
pour cette scène (au plus tard le 20 décembre)

Si vous êtes retenu(e), vous recevez une convocation officielle
(au plus tard le 23 décembre)

Vous recevez cette convocation avec la demande d'autorisation d'absence à
transmettre à votre IEN **avant le mardi 31 décembre**
(date réglementaire, 1 mois avant le début de la scène)



**Ce stage syndical d'une journée est ouvert à tous ,
syndiqués et non syndiqués . C'est gratuit pour tous !**

Ordre du jour de la formation :

- La Fonction publique et les statuts
- Les instances administratives et le rôle des délégués du personnel
- Les promotions, les RDV de carrière, PPCR
- Le salaire, les primes, les indemnités
- Les obligations réglementaires de services (ORS)
- La formation professionnelle
- Les positions du fonctionnaires (Temps partiel, dispo, détachement, rupture conventionnelle, démission...)
- Congés et absences
- Médecine de prévention et action sociale en faveur des personnels

STAGES syndicaux



**Utilisez votre droit à la
formation syndicale !**

Nous vous rappelons que la formation syndicale sur le temps de travail est UN DROIT (12 jours par an) et vous conserverez votre salaire. Le stage syndical ne doit pas être confondu avec la participation à une RIS (3x3h par année scolaire)



SYNDICALISATION 2025, C'EST PARTI !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[\[Téléchargez le bulletin 2025\]](#)



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

